

COMMUNE DE MONTMEYRAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 mars 2025

Présents (20) : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Christine CAUSSE-LAMBERT, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Absents ayant donné pouvoir (1) : Danielle JOLLAND (procuration à Sylvie ROUVIER)

Absents (2) : Isabelle VATANT (excusée), Maud SARMEO

Secrétaire de séance : Florent FAUCHERY, assisté de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

DELIBERATION N°2025/10 : BUDGET PRIMITIF 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget

Vu le compte administratif 2024,

Considérant que le budget est à l'équilibre avec 3 773 155,59 euros en dépenses et en recettes,

Considérant que la section de fonctionnement est à l'équilibre avec 2 412 432 euros en dépenses et en recettes,

Considérant, que la section d'investissement est à l'équilibre avec 1 360 723,59 euros en dépenses et en recettes,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOPTE** le budget primitif 2025 tel qu'il est annexé à la présente.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	1
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

MONTMEYRAN, le 28 mars 2025

Le Maire
Olivier ROCHAS

Le secrétaire de séance
Florent FAUCHERY




The official seal of the Mayor of Montmeyran is circular, featuring a central figure holding a staff and a cross, surrounded by the text 'MAIRIE DE MONTMEYRAN' and the number '26120' at the bottom.




The official seal of the Mayor of Montmeyran is circular, featuring a central figure holding a staff and a cross, surrounded by the text 'MAIRIE DE MONTMEYRAN' and the number '26120' at the bottom.

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'État, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal.